



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 103871

Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre de l'intérieur sur la politique menée quant à la gestion des campements de fortune des immigrés clandestins à travers le territoire. Dans la nuit du 10 au 11 avril, le camp de Grande-Synthe s'est consumé à 80 % dans un incendie provoqué par une lutte opposant des clandestins Kurdes Irakiens et des Afghans. Des coupables, dont il est peu fait mention dans la presse et dont les enquêteurs qu'ils seront difficiles à retrouver. Le brasier suscité par des rixes interethniques, nouvelle preuve de l'importation de conflits interethniques sur le territoire français, aurait non seulement pu mettre en péril nombre de vies, eut égard à sa position à proximité de l'autorité, mais engendre par ailleurs des dégâts matériels préjudiciables. L'État s'est en effet engagé au financement de ce « camp » et son entretien, pour un montant « estimé » à 4 millions d'euros par an. Outre cet événement, dont l'aspect coutumier voire « traditionnel » (sic), si l'on en croit le préfet à propos de l'incendie de la « jungle » de Calais en octobre, pèse nécessairement sur la vie des ressortissants des communes alentours, il convient de souligner les conséquences que risque d'engendrer ce nouvel épisode. Ainsi, plutôt que de condamner les rixes et de constater que l'immigration clandestine conduit *de facto* à une importation de cette ghettoïsation sur le territoire français, le maire de Grande Synthe, voudrait essayer ce schéma de libanisation en proposant la multiplication des CAO par-delà le territoire. La France n'a pas vocation à voir son territoire assujéti à telle libanisation. Grande-Synthe et Calais se font un écho dévastateur de cette gauche refusant d'admettre au nom d'un idéal aussi falsifié que partisan que l'immigration massive à laquelle elle a ouvert ses portes ne saurait s'amplifier encore. Par ailleurs, à la suite de l'incendie du « camp », les autorités ont admis avoir perdu la trace de près de « 500 migrants ». Médecins sans frontières indiquent « Ils vont se disperser, et certains iront sans doute aussi à Paris ». Les désastreuses expériences passées concernant les campements de fortune à Paris devraient avoir mis en garde les autorités sur une telle éventualité. Baisse du chiffre d'affaires des échoppes alentours ; insécurité et insalubrité essaimant dans le quartier : tels comptent parmi les nombreux problèmes entourant le quartier parisien de la Chapelle (Paris, XVIIIe) depuis près de deux ans. Deux longues années durant lesquelles les riverains ont été soumis aux va-et-vient incessant des clandestins illégaux. Ces installations viennent exalter d'autres problématiques : en premier lieu, l'opacité des réseaux œuvrant de manière illégale pour les « migrants ». Dans ce même quartier, il a été fait état de restaurants devenus chef-lieu de passeurs ou d'associations contournant les autorités. Les habitants du quartier dénoncent les profits dont certains responsables associatifs font usage sans vergogne. Des associatifs qui « semblent avoir intérêt à voir les clandestins rester dehors. D'autre part, certains les utilisent pour faire du prosélytisme », expliquait une habitante à Valeurs Actuelles en février, ajoutant la potentialité de la présence de réseaux salafistes. Aussi, il lui demande comment il compte endiguer ces campements dramatiques, tant pour les habitants des quartiers que pour les personnes qui y demeurent, qui alimentent potentiellement des réseaux prosélytes. Comment compte-t-il sanctionner les associations courtant les autorités et encourageant de la même manière à faire grossir le flux de résidents en ces lieux insalubres ? Sources : Le Monde, 12 avril 2017. A Grande-Synthe, un maire combattif, des associations inquiètes et des migrants désemparés. Le Monde, Grande-Synthe, les conditions de vie du camp de réfugiés modèle se sont dégradées, 12 avril 17. Printemps 2014 : première apparition des campements sauvages à Paris. 2015 : officialisation des sites d'accueil parisiens. Octobre 2016, évacuation de Calais, engendrant de nouvelles arrivées à Paris. Novembre 2016 : ouverture du campo de la Chapelle. Janvier 2017, ouverture d'un autre camp humanitaire à

Ivry sur Seine. Valeurs Actuelles, 23 février 2017. Calais à Paris. Valeurs Actuelles, 23 février 2017. Calais à Paris.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103871

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 avril 2017](#), page 3025

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)